

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Deltamethrin (5%) Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD
Rue de Lyons
27460 IGOVILLE France

Téléphone : +33 (0)2 32 98 92 70

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Danger par aspiration, Catégorie 1

exposition prolongée.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	: H226 H302 H304 H315 H317 H318 H335 H336 H361fd H373 H410	Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	--	---

Conseils de prudence

: **Prévention:**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C9, aromatiques
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium
2-Méthylpropane-1-ol
deltaméthrine (ISO)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non attribuée	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 30 - < 50
Acétate de 2-méthoxy-1-méthylethyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 20 - < 30
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de cal-	Non attribuée 271-529-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2333303-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

cium		Aquatic Chronic 3; H412	
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1 201-148-0 603-108-00-1	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336	>= 3 - < 10
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5 258-256-6 607-319-00-X	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361fd STOT SE 3; H335 STOT RE 1; H372 (Système nerveux central, Système immunitaire) STOT RE 1; H372 (Système nerveux central) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 3 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Ce produit contient un pyréthroïde.
L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou organo-phosphoré.
- Nocif en cas d'ingestion.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO2)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Composés de brome
Oxydes de soufre
Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Éloigner toute source d'ignition.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage :
- Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
 - Enlever avec un absorbant inerte.
 - Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
 - Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
 - Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
 - Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
 - Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable.
 - Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique :
- Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale :
- Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
 - Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger :
- Eviter le contact avec la peau et les vêtements.
 - Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
 - Ne pas avaler.
 - Eviter tout contact avec les yeux.
 - Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 - A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
 - Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 - Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires.
 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges autoréactifs
Peroxydes organiques
Matières solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Substances et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
Explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acétate de 2-	108-65-6	STEL	100 ppm	2000/39/EC

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2333303-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

méthoxy-1-méthyléthyle			550 mg/m3	
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
	TWA	50 ppm 275 mg/m3		2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
	VME	50 ppm 275 mg/m3		FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
	VLCT (VLE)	100 ppm 550 mg/m3		FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	VME	50 ppm 150 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)			
deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	VME	1 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives			
	TWA	15 µg/m3 (OEB 3)		Interne
	Information supplémentaire: DSEN, Peau			
	limite d'essuyage	100 µg/100 cm²		Interne

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2-Méthylpropane-1-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	310 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	55 mg/m3
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	85 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	89 mg/kg p.c./jour
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	275 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	550 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	796 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	33 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets	33 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2333303-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

	teurs		locaux	
	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	320 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	36 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Aigu - effets locaux	500 mg/kg p.c./jour

Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Eau douce	0,023 mg/l
	Eau de mer	0,002 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,174 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,017 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,62 mg/kg poids sec (p.s.)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Eau douce	0,635 mg/l
	Eau douce - intermittent	6,35 mg/l
	Eau de mer	0,0635 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,29 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,329 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,29 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple).

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour les contrôles des composés sont exigées pour contrôler à la source et pour empêcher la migration de composés vers des zones non contrôlées (par exemple, les dispositifs de confinement à face ouverte).

Minimiser la manipulation ouverte.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.
Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, por-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

tez des lunettes appropriées.
Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants. Prenez note que le produit est inflammable, ce qui peut influer sur le choix de la protection des mains.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.
Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Le filtre doit être conforme à NF EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : jaune

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : 45 - 51 °C

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : 3 - 5

Viscosité
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : complètement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,963 - 0,967 g/cm³

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

■ Nocif en cas d'ingestion.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.334 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

■ Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3.492 mg/kg

■ Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6,193 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3.160 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 5.155 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 9,34 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.445 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2-Méthylpropane-1-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3.350 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 18,18 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, femelle): 2.460 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

deltaméthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66,7 mg/kg
DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg
DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,8 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0 Date de révision: 14.04.2025 Numéro de la FDS: 2333303-00024 Date de dernière parution: 28.09.2024
Date de la première version publiée: 12.12.2017

Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): 2.000 mg/kg DL50 (Rat): > 800 mg/kg
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	:	DL50 (Rat): 2,5 mg/kg Voie d'application: Intraveineux DL50 (Souris): 10 mg/kg Voie d'application: Intrapéritonéal

Corrosion cutanée/irritation cutanée

||| Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

||| Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : OCDE ligne directrice 404
||| Résultat : Irritation de la peau

2-Méthylpropane-1-ol:

||| Espèce : Lapin
||| Méthode : OCDE ligne directrice 404
||| Résultat : Irritation de la peau

deltaméthrine (ISO):

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

||| Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

||| Espèce : Lapin
||| Résultat : Pas d'irritation des yeux

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Espèce Résultat	: Lapin : Pas d'irritation des yeux
--------------------	--

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Espèce Méthode Résultat	: Lapin : OCDE ligne directrice 405 : Effets irréversibles sur les yeux
-------------------------------	---

2-Méthylpropane-1-ol:

Espèce Méthode Résultat	: Lapin : OCDE ligne directrice 405 : Effets irréversibles sur les yeux
-------------------------------	---

deltaméthrine (ISO):

Espèce Résultat	: Lapin : Irritation modérée des yeux
--------------------	--

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

||| Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

||| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Type de Test Voies d'exposition Espèce Méthode Résultat	: Test de Maximalisation : Contact avec la peau : Cochon d'Inde : OCDE ligne directrice 406 : négatif
---	---

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Type de Test Voies d'exposition Espèce Méthode Résultat	: Test de Maximalisation : Contact avec la peau : Cochon d'Inde : OCDE ligne directrice 406 : négatif
---	---

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Type de Test Voies d'exposition Espèce Méthode Remarques	: Magnusson-Kligman-Test : Contact avec la peau : Cochon d'Inde : OCDE ligne directrice 406 : Selon les données provenant de composants similaires
--	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

2-Méthylpropane-1-ol:

Type de Test	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

deltaméthrine (ISO):

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	négatif
Type de Test	:	Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)
Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Humain
Résultat	:	positif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique) Especie: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif
Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation	:	Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	:	Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
	:	Type de Test: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

2-Méthylpropane-1-ol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Type de Test: test du micronoyau in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Réparation de l'ADN
Système d'essais: Escherichia coli
Résultat: négatif

Type de Test: Aberration chromosomique
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois
Concentration: LOAEL: 20 mg/kg
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Souris

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

|| Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	: 2 années
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de composants similaires

deltamétrine (ISO):

Espèce	: Souris, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 104 semaines
NOAEL	: 8 Poids corporel mg / kg
LOAEL	: 4 Poids corporel mg / kg
Résultat	: positif
Organes cibles	: Ganglions lymphatiques

Espèce	: Rat, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 2 années
Résultat	: négatif

Espèce	: Chien, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 2 années
NOAEL	: 1 Poids corporel mg / kg
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

|| Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Souris Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 416 Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Résultat: négatif

2-Méthylpropane-1-ol:

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OPPTS 870.3800 Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation (vapeur) Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: négatif

deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Etude de toxicité pour la reproduction sur trois générations Espèce: Rat Voie d'application: par voie orale (alimentation) Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg
-------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.

Remarques: Toxicité importante révélée lors des essais

Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Toxicité embryo-fœtale.

Type de Test: Fertilité

Espèce: Rat, mâle

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg

Symptômes: Incidences sur la fécondité.

Organes cibles: Testicules

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Développement

Espèce: Souris

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg

Résultat: Malformations squelettiques.

Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement

Espèce: Rat, femelle

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.

Toxicité pour la reproduction
- Evaluation

: Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

- Peut irriter les voies respiratoires.
- Peut provoquer somnolence ou vertiges.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

- | | |
|------------|--|
| Evaluation | : Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Evaluation | : Peut irriter les voies respiratoires. |

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

- | | |
|------------|--|
| Evaluation | : Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
|------------|--|

2-Méthylpropane-1-ol:

- | | |
|------------|---|
| Evaluation | : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
|------------|---|

deltaméthrine (ISO):

- | | |
|------------|---|
| Evaluation | : Peut irriter les voies respiratoires. |
|------------|---|

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

- | |
|--|
| Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
|--|

Composants:

deltaméthrine (ISO):

- | | |
|--------------------|--|
| Voies d'exposition | : Ingestion |
| Organes cibles | : Système nerveux central, Système immunitaire |
| Evaluation | : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
-
- | | |
|--------------------|--|
| Voies d'exposition | : Inhalation (poussière/buée/fumée) |
| Organes cibles | : Système nerveux central |
| Evaluation | : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

Toxicité à dose répétée

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

- | | |
|--------------------|--|
| Espèce | : Rat, femelle |
| NOAEL | : 900 mg/m3 |
| Voie d'application | : Inhalation (vapeur) |
| Durée d'exposition | : 12 mois |
| Remarques | : Selon les données provenant de composants similaires |

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

- | | |
|--------|------------------|
| Espèce | : Rat |
| NOAEL | : >= 1.000 mg/kg |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.09.2024
9.0	14.04.2025	2333303-00024	Date de la première version publiée: 12.12.2017

Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	41 - 45 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422
Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 1 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	2 a
Méthode	:	OCDE ligne directrice 453
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires
Espèce	:	Lapin
NOAEL	:	> 200 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	90 jours
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

2-Méthylpropane-1-ol:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	> 1.450 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	90 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
Espèce	:	Rat
NOAEL	:	= 7,5 mg/l
Voie d'application	:	Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition	:	17 Sem.

deltaméthrine (ISO):

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	1 mg/kg
LOAEL	:	2,5 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Hyperexcitabilité
Espèce	:	Rat
LOAEL	:	3 mg/m3
Voie d'application	:	Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition	:	2 wk / 5 d/wk / 6 h/d
Symptômes	:	Irritation locale, irritation des voies respiratoires
Espèce	:	Chien
NOAEL	:	0,1 mg/kg
LOAEL	:	1 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	13 Sem.
Organes cibles	:	Système nerveux
Symptômes	:	Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diar-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

|| rhée, Salivation

|| Espèce : Rat
NOAEL : 14 mg/kg
LOAEL : 54 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 91 jr
Organes cibles : Système nerveux

|| Espèce : Souris
LOAEL : 6 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 Sem.
Organes cibles : Système immunitaire
Symptômes : effets sur le système immunitaire

Toxicité par aspiration

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

|| La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

2-Méthylpropane-1-ol:

|| La substance ou le mélange est préoccupant du fait de la présomption qu'il présente un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Expérience de l'exposition humaine

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Inhalation	: Symptômes: irritation des voies respiratoires, Vertiges, Sueurs, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, picotement, Palpitations, Vue brouillée, Contraction musculaire
Contact avec la peau	: Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Nausée, Vomissements, Vertiges, picotement, Sueurs, Contraction musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réactions allergiques
Ingestion	: Symptômes: douleurs musculaires, Petites pupilles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,2 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 7,9 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,22 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 99 mg/l Durée d'exposition: 10 min

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 - 180 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

	Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >= 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: EC10 (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 30 min
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: >= 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 : > 1 - < 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 72 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Remarques: Selon les données provenant de composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

		similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: > 1 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
2-Méthylpropane-1-ol:		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1.430 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 1.100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 1.799 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
		NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 117 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 : > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 20 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
deltaméthrine (ISO):		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 0,00048 mg/l Durée d'exposition: 96 h
		CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00039 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 0,0037 µg/l Durée d'exposition: 48 h
		CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,0035 mg/l Durée d'exposition: 48 h
		CL50 (Gammarus fasciatus (Amphipode)): 0,0003 µg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 9,1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

algues/plantes aquatiques	mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1.000.000
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,000022 mg/l Durée d'exposition: 36 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
	NOEC: 0,000017 mg/l Durée d'exposition: 260 jr Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,0041 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 1.000.000

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 78 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301F
------------------	---

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 83 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301F
------------------	---

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 100 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
------------------	---

2-Méthylpropane-1-ol:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 74 % Durée d'exposition: 28 jr
------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Méthode: OCDE Ligne directrice 301D

deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,7 - 4,5

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,2

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,89

2-Méthylpropane-1-ol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Facteur de bioconcentration (FBC): 1.800

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,6

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

deltaméthrine (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 7,2

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

- : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

- : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés

- : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Les récipients vides conservent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Ils peuvent exploser et causer des blessures et / ou la mort.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	UN 1993
ADR	:	UN 1993
RID	:	UN 1993
IMDG	:	UN 1993
IATA	:	UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
-----	---	-----------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

(Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)

ADR	: LIQUIDE INFAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
RID	: LIQUIDE INFAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
IMDG	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate, deltamethrin (ISO))
IATA	: Flammable liquid, n.o.s. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 3	
ADR	: 3	
RID	: 3	
IMDG	: 3	
IATA	: 3	

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 30
Étiquettes	: 3
ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 30
Étiquettes	: 3
Code de restriction en tunnels	: (D/E)
RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 30
Étiquettes	: 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

IMDG

Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	3
EmS Code	:	F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo)	:	366
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y344
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	355
Instruction d'emballage (LQ)	:	Y344
Groupe d'emballage	:	III

Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement	:	oui
--------------------------------	---	-----

ADR

Dangereux pour l'environnement	:	oui
--------------------------------	---	-----

RID

Dangereux pour l'environnement	:	oui
--------------------------------	---	-----

IMDG

Polluant marin	:	oui
----------------	---	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques	:	Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.
-----------	---	--

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles	:	Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
---	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

dangereux (Annexe XVII)

Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	: Non applicable
Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone	: Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)	: Non applicable
Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	: Non applicable
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)	: Non applicable
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.	

		Quantité 1	Quantité 2
P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	5.000 t	50.000 t
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t
34	Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphtes; b) kéroses (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fioul lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dan-	2.500 t	25.000 t

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

gers environnementaux
que les produits visés aux
points a) à d).

Maladies Professionnelles : 84
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4331, 4510, 4734

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 : Toxique par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœ-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

H372	tus.
H372	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon);

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Flam. Liq. 3	H226	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 2	H361fd	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

Procédure de classification:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



Deltamethrin (5%) Formulation

Version 9.0	Date de révision: 14.04.2025	Numéro de la FDS: 2333303-00024	Date de dernière parution: 28.09.2024 Date de la première version publiée: 12.12.2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR